

Bulletin d'histoire politique

Du suicide, militaire et bibliographique

Yves Tremblay

Le cinéma politique de Pierre Falardeau
Volume 19, numéro 1, automne 2010

URI : id.erudit.org/iderudit/1056021ar
<https://doi.org/10.7202/1056021ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique et VLB éditeur

ISSN 1201-0421 (imprimé)
1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Tremblay, Y. (2010). Du suicide, militaire et bibliographique. *Bulletin d'histoire politique*, 19(1), 115–127. <https://doi.org/10.7202/1056021ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2010

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

Chronique d'histoire militaire

Du suicide, militaire et bibliographique

YVES TREMBLAY

Historien

Ministère de la Défense nationale

Chronique: suite de faits consignés dans l'ordre chronologique (*Petit Larousse*). Sens un peu perdu pour nous, mais le mot a d'autres acceptions: nouvelles ou bruits qui circulent, rubrique de presse. Deux bruits m'inquiètent. Occasion de faire du tapage.

Le suicide chez les militaires: autour d'un livre

Ce n'est pas un sujet neuf. Le suicide de militaires a fait l'objet de nombreuses études dont celle du docteur Mesnier du Val-de-Grâce en 1881, et même avant, puisque Mesnier cite dans sa thèse des auteurs des années 1870. Pour ce qui concerne l'Armée française, il utilise des statistiques remontant à 1862, et jusqu'à 1847 pour les militaires saxons (on est avant l'unification de l'Allemagne). Puisque des statistiques pour les populations en général remontent à 1835, il peut comparer civils et militaires. C'est d'autant plus intéressant que l'époque est ponctuée de nombreux mais brefs conflits, avec de longues périodes de paix durant lesquelles le service militaire devient obligatoire. Les taux de suicides varient entre pays, ceux du nord ayant presque toujours des taux plus élevés que ceux du sud. Une exception notable est le Danemark, où les taux de suicide civil et militaire sont équivalents, autour de 38 pour 100 000, ce qui voudrait dire, si les particularités d'une armée sont prises en compte (absence de femmes et structure d'âge), que les militaires se suicidaient moins que les civils dans le pays de Kierkegaard.

Évidemment, on ne pense pas au D^r Mesnil mais au sociologue Émile Durkheim (1858-1917) lorsqu'on étudie le sujet, ce qui est juste, car *Le suicide*,

paru en 1897, est un livre qui impressionne toujours, souvent réédité et encore sous presse. En traitant les suicides militaires, Durkheim (qui cite Mesnier) caractérise l'un des types de suicide qui l'intéresse, celui qu'il qualifie d'altruiste¹. Altruiste? C'est le suicide de ceux qui se tuent parce qu'ils sont trop fortement intégrés au groupe ou à la société, par exemple les suicides à caractère religieux. Mais on aurait tort de croire que ce type de suicide devient rare dans les sociétés se détachant du fait religieux car, écrit Durkheim, «il existe parmi nous un milieu spécial où le suicide altruiste est à l'état chronique: c'est l'armée²».

Mesnil et Durkheim avaient noté que les militaires (sauf au Danemark) se suicidaient plus que les civils au XIX^e siècle, d'une à deux fois plus en France et en Allemagne, d'une à trois fois plus en Angleterre, d'une à huit fois aux États-Unis (mais l'armée américaine est petite à l'époque et les carrières y étaient complètement bloquées) et d'une à dix fois en Autriche-Hongrie! De tels écarts n'ont pas duré. Quant au taux général de suicide, il a baissé jusqu'aux années 1950, pour remonter ensuite légèrement jusqu'à dans les années 1990, probablement sous l'effet de la hausse du taux chez les femmes et les adolescents, et se stabiliser ou redescendre presque partout par la suite.

Le type central pour Durkheim est le suicide anémique, l'opposé conceptuel du suicide altruiste: c'est le suicide de ceux qui ne ressentent plus ou mal le lien social, peu importe qu'il s'agisse de la famille, du groupe professionnel, de l'État, ou alors parce que le lien est rompu sous l'effet des circonstances. L'une des grandes découvertes de Durkheim est donc que le suicide est un phénomène social. Il le montre en expliquant que les changements sont lents alors que les variations entre régions pour une même époque sont parfois fortes, que les variations à l'intérieur d'une catégorie sociale donnée sont faibles mais qu'entre les catégories elles peuvent être grandes, et de même pour le sexe et l'âge. Le corollaire c'est que la prophylaxie sera sociale, afin de réduire l'anomie. Et rien de plus aggravant que les grandes crises économiques. Cependant, et c'est curieux, Durkheim remarquait que durant les guerres le taux de suicide baissait; c'est que, pensait-il, l'anomie était en réduction, l'effort de guerre suscitant entraide et rapports fraternels. La coïncidence se vérifie à peu près partout jusqu'à 1945 au moins, Canada compris.

Étant donné le rôle joué par les statistiques militaires dans la théorie durkheimienne, il est intéressant de tester les hypothèses de Durkheim sur les sociétés contemporaines, à l'occasion de conflits ou avec des groupes de militaires. Évidemment, il faut des statistiques. Elles existent pour l'Europe depuis le XIX^e siècle, on l'a vu, et le XX^e siècle a été fertile en événements déstructurants majeurs, en l'occurrence deux guerres mondiales entrecoupées par la crise de 1929-1939. Et, dans les armées, on a souvent

des statistiques plus complètes qu'ailleurs, et des sources qualitatives aussi. Le terrain est trouvé.

* * *

Dans un livre récent, Christian Goeschel³ explique la montée des suicides en Allemagne sous le régime hitlérien, dont évidemment la vague de suicides chez les dirigeants nazis en 1944-1945. Mais il va plus loin en étudiant les suicides des Allemands plus modestes, qui n'acceptaient pas la défaite ou l'occupation, y compris le phénomène connu mais longtemps tabou des suicides de femmes dans l'Est⁴. Ces expériences atypiques sont décrites dans le dernier chapitre⁵.

Les chapitres précédents font état de cas de suicides plus intéressants pour le chercheur en sciences sociales. L'Allemagne avait depuis l'époque de Guillaume II un taux de suicide élevé, de l'ordre de 20 à 25 par 100 000 de population. Les caractéristiques observées par Durkheim auparavant s'y observent : corrélation forte entre suicide et situation économique, diminution du taux de suicides pendant les guerres, toute la Première Guerre mondiale et le début de la Deuxième (sauf les Juifs), différence du simple au triple entre femmes et hommes, accroissement du taux avec l'âge, les adolescents et les jeunes hommes se suicidant deux fois moins que les plus de 60 ans.

Goeschel conclut que l'anomie demeure une catégorie centrale pour comprendre des séquences suicidaires, particulièrement lors de bouleversements socio-économiques ou politiques ; lorsque les mécanismes de régulation sociale, et au premier chef l'État, ne fonctionnent plus, le taux de suicide augmente.

* * *

Les idées de Durkheim influencent toujours les analyses contemporaines, mais elles sont maintenant nuancées. On explique maintenant qu'après quelques mois, les économies de guerre tournent à plein régime, ce qui diminue un chômage déjà en réduction du fait des enrôlements. Avec une inflation modérée, les salaires montent et les dettes fondent. Le taux de suicide pourrait donc diminuer en temps de guerre simplement parce que l'économie tourne⁶. (Cependant, Durkheim pensait également aux moments de grande prospérité, où les appétits grandissent, mais pas toujours la satisfaction⁷).

Depuis les années 1960, un tabou a été brisé et un sujet longtemps confiné aux milieux médicaux et aux sciences sociales est progressivement devenu enjeu public. C'est ainsi que le suicide des militaires, qui a été

surtout une possibilité herméneutique pour Durkheim, est devenu un sujet d'études en lui-même, et un sujet controversé, d'abord aux États-Unis et en Israël, où l'on compte des centaines d'articles sur le sujet depuis une trentaine d'années. La plupart du temps, les auteurs cherchent à prouver que les guerres politiques et sales, en particulier celles des États-Unis au Vietnam et de Tsahal contre les Palestiniens, ont causé une augmentation des suicides militaires⁸.

Sujet chaud au Canada aussi où depuis trois ans les médias rapportent, avec une délectation morbide, des cas de suicides de militaires canadiens, et américains aussi, en les liant à la guerre en Afghanistan⁹. C'est un changement d'attitude, parce qu'auparavant les médias avaient plutôt montré de la retenue en traitant des suicides. J'y reviendrai.

Que sait-on vraiment? D'emblée, il est frappant de constater que l'étude du suicide a longtemps été négligée au Canada et au Québec. Contrairement à la plupart des pays occidentaux, les études sont récentes ici. En l'absence de questions, les sources ont été lentes à être organisées, de sorte qu'on n'a aucun chiffre sur les suicides en général avant 1921, que le taux de suicide chez les femmes n'est connu au Canada que depuis 1950 et que les taux par groupe d'âges ne le sont que depuis 1976¹⁰.

Ce qu'on peut dire est donc limité. Avant 1940, le taux général de suicide au Canada est trois fois moins élevé qu'en Allemagne. Le taux canadien diminue en 1939-1945 de quelque 15-20%, d'environ 7-10 suicides pour 100 000 à 6-7 pour 100 000, taux très faibles, ce qui laisse soupçonner une sous-déclaration. Mais l'écart entre hommes et femmes est plus grand ici qu'en Allemagne nazie. Dans les deux pays, les catholiques semblaient se suicider moins que les protestants, mais ce point, affirmé par Durkheim, est contesté depuis Maurice Halbwachs (*Les causes du suicide*, 1930).

Même pauvreté de connaissances pour le suicide dans les Forces canadiennes. Les taux des militaires ne sont connus de manière systématique que depuis 1995. Il varie de 17 à 24 pour 100 000 (23 en 1997 et 2008, 24 en 1998), ce qui se compare avantageusement aux taux des civils, dans un rapport de trois à quatre en faveur des militaires, c'est-à-dire environ 25% de moins de suicides chez les hommes en uniforme quand on les compare aux Canadiens des mêmes classes d'âge¹¹.

Il n'est donc pas sûr que l'hypothèse d'une augmentation du suicide à cause d'opérations de guerre traumatisantes en Afghanistan se vérifie. On ne le saura avec plus de certitude que dans dix, vingt ou trente ans. En attendant, il faut demeurer prudent. D'ailleurs, plusieurs indices et des comparaisons suggérées par des études comme celle de Goeschel conduisent vers des pistes différentes. Suivons-les.

* * *

On associe le suicide masculin aux armes à feu. Il y a du vrai là-dedans, quoique la pendaison, l'asphyxie et la noyade soient aussi des méthodes rencontrées. On suppose qu'un accès facile aux armes à feu facilite le suicide. L'expérience québécoise est à cet égard instructive : 35 % des suicides étaient causés par des armes à feu au Québec dans les années 1970, diminuant à 16 % au tournant des années 2000. Les hommes continuent à utiliser les armes à feu plus que les femmes, mais une fois sur deux c'est plutôt l'asphyxie qu'ils choisissent. En Amérique du Nord, c'est au Québec que l'utilisation des armes à feu est la moins élevée¹². Pourtant, les hommes québécois se suicident plus que les autres Canadiens, presque deux fois plus¹³. Il n'y a donc pas nécessairement une corrélation simple entre suicide et accessibilité à une arme à feu¹⁴. Devrait-on conclure qu'il faut faciliter l'accès aux armes à feu pour réduire les suicides de Québécois de sexe masculin ? Ce serait évidemment absurde. Les auteurs d'une étude citée ici pensent plutôt que « ces éléments mettent en lumière l'importance de la dimension sociale et culturelle dans les hypothèses explicatives potentielles pour comprendre les différences entre le Québec et le reste du Canada »¹⁵.

Les préférences idéologiques ou sentimentales peuvent donc fausser l'analyse. Une autre corrélation douteuse ressort de l'opposition simpliste des « missions de guerre » aux « missions de paix », le bon vieux temps d'un Canada qui ne menait que des missions peu sanglantes comparées à l'affaire afghane. Une étude sur les suicides dans l'Armée norvégienne donne à réfléchir. On y lit que « la plupart des études [étrangères sur la guerre du Golfe] ne rapportent pas de hausse du taux de suicide. Cependant, une étude plus récente [2003] sur un échantillon représentatif de vétérans norvégiens de missions de paix a exposé un risque accru de suicide ». Intrigués, d'autres chercheurs ont découvert que les facteurs à considérer sont le célibat et la vie de famille, surtout chez les individus ayant vécu un rapatriement anticipé. Ces rapatriements surviennent lorsqu'un soldat est jugé psychologiquement vulnérable ou a des difficultés à régler au pays¹⁶. Autrement dit, on peut penser qu'un « système humain » conduit à une hausse du taux de suicide !

Ceci rappelle une découverte faite à la fin de la guerre du Vietnam. On avait noté que le retour individualisé rapide des anciens combattants dans une société devenue hostile à l'intervention américaine avait des résultats néfastes. Cela suggérait que le processus de rapatriement par unité et par voie maritime, donc en grands groupes et lentement, puis un accueil contrôlé, limité aux militaires des bases, aux familles et aux amis, étaient de bons moyens de diminuer l'incidence des traumatismes post-opérationnels. L'idée sous-tendant cette observation est que le militaire rapatrié avant son contingent se retrouve seul, sans compagnons ayant vécu les mêmes expériences, pour être projeté dans une société qui perçoit

les soldats en bouchers de peuples colonisés et se représente les ex-militaires en fous dangereux¹⁷.

Il y a donc de bons arguments historiques et sociologiques pour supposer que le taux de suicide ne variera pas beaucoup entre l'avant, le pendant et l'après mission en Afghanistan, que les causes de suicides seront celles du passé, et similaires à celles rencontrées dans l'univers civil. Il est aussi vraisemblable qu'un changement de vocation des Forces canadiennes pour en refaire une « armée pour la paix » n'aura pas un effet positif sur le taux de suicide, peut-être même un léger effet déprimant, comme semblent déjà le montrer des études réalisées à l'étranger¹⁸ et au Canada¹⁹.

Je parlais tout à l'heure d'une campagne morbide des médias. Or l'une des études citées dans ces pages a justement démarré après une campagne médiatique, au moment de missions de paix désastreuses en Somalie, en Bosnie et au Rwanda, où les atrocités n'ont pas manqué. La question soulevée dans l'article (et laissée sans réponse) était de savoir si le reportage répétitif de cas de suicide ou un traitement sensationnaliste ou les deux avaient pu avoir un effet sur la propension au suicide²⁰.

La situation s'est aggravée avec l'association des campagnes d'Irak et d'Afghanistan à une hausse présumée des suicides militaires. Adoptant une démarche surprenante, les éditeurs de *PLoS Medecine* ont publié un éditorial devançant une étude à paraître. Ils donnent le principal résultat, à savoir que le groupe le plus vulnérable serait celui des 20 à 24 ans, pour dire ensuite que la prévalence du suicide dans les forces britanniques est très faible (« *very low* »). Ils insistent surtout sur le danger des reportages répétitifs, qui peuvent produire des suicides par imitation. Et ils rappellent que l'Association des psychiatres du Canada, qui serait pionnière dans la couverture à accorder aux suicides, recommande aux journalistes de ne pas faire ce qui suit : donner des détails sur le suicide, utiliser le mot « suicide » dans la manchette, mettre une photo de la personne ou autre memento, faire une première page, répéter les reportages sur le sujet, être excessif, excitant ou romantique, attribuer des motifs au suicide et montrer une forme quelconque d'approbation²¹. Convenons que suivre ces recommandations revient à ne pas rapporter les suicides. Mais trouve-t-on dans les journaux des articles sur les suicides dans la police et la magistrature, chez les failli(e)s et les divorcé(e)s ? Si la mission afghane et l'armée n'étaient pas aussi impopulaires, écrirait-on sur les suicides de militaires ?

Dernière remarque : le taux de suicide des hommes québécois de 20 à 50 ans oscille depuis les années 1970 à entre 19 à 52 pour 100 000, tandis que celui des militaires canadiens depuis 1995 (je l'ai dit, il n'y a pas de chiffres avant) se situe entre 17 et 24 pour 100 000²². Alors, est-ce que plus de mâles québécois devraient revêtir l'uniforme ? Autre absurdité. Ce que je veux dire, c'est que la perspective historique est un antidote puissant au danger que représente la « découverte » de causes « évidentes ».

Du reste, le défaut de la plupart des études sur le suicide, depuis Durkheim, est de faire l'impasse sur les motifs individuels ou, comme l'écrit Goeschel, de mal articuler une explication qui devrait relever de deux ordres, l'individuel et le social. D'où l'intérêt d'étudier des corpus individuels placés dans un contexte socio-historique pertinent. Goeschel a eu l'insigne avantage de pouvoir travailler un corpus unique de notes de suicide et d'enquêtes policières portant sur la période de 1901 à 1945 (!), corpus réuni par Ernest Gennat, responsable des homicides à la police judiciaire de Berlin. Ce sont probablement des archives uniques au monde, et compte tenu des difficultés inhérentes à la collecte d'information sur les suicides, elles le resteront vraisemblablement.

Je me suis laissé entraîner un peu loin du livre de Christian Goeschel. Sans doute que c'est un ouvrage qui fait réfléchir.

Suicide bibliographique: une chronique sans livres ?

Dans ma chronique du printemps dernier, il n'y avait pas de section sur les nouvelles parutions. Une fois n'est pas coutume, car depuis une douzaine d'années j'ai rendu compte de peut-être deux cents livres. Tous savent qu'il est préférable d'avoir le livre devant soi lorsque l'on recense. À cet égard, j'étais privilégié, car là où je travaille se trouve une bibliothèque spécialisée en histoire militaire. L'unique employée, madame Lafleur-Lemire, a été une collaboratrice discrète mais essentielle pour obtenir les ouvrages qui m'intéressaient.

Cette situation a changé récemment, mon service ayant vu ses fonds pour les acquisitions coupés à la fin 2009 et ma bibliothécaire ayant pris une retraite méritée mais anticipée au début de 2010. J'en profite pour lui rendre hommage. J'ajoute que non seulement les chercheurs du gouvernement fédéral profitaient de ma bibliothèque, et de la compétence et de la gentillesse de la bibliothécaire, mais aussi tous les chercheurs et étudiants qui nous visitent ou qui s'approvisionnent via le prêt entre bibliothèques. Toute la communauté est donc affectée par ces changements désoleants.

En attendant des jours meilleurs, que faire ? Durant toutes ces années, peu d'éditeurs ont collaboré en m'envoyant leurs livres en service de presse, l'exception la plus notable étant la maison Athéna de Montréal. Ce manque de collaboration était un pis-aller, car nous achetions. Mais à cause des restrictions budgétaires maintenant vécues, il faudra ou bien que les éditeurs collaborent plus ou bien que cette chronique change, c'est-à-dire que j'y parle moins de livres. (Mais une chronique comme celle-ci peut-elle exister sans livres ?) Je fais donc appel à la bonne volonté des éditeurs. Surtout les éditeurs québécois car, après tout, cette chronique s'adresse d'abord aux lecteurs du Québec, leur marché.

En attendant, une petite pile de livres s'est tout de même accumulée sous le bout de mon nez. Pour la dernière fois peut-être, je tire quelques volumes de la pile :

Keshen, Jeffrey A. *Saints, salauds et soldats. Le Canada et la Deuxième Guerre mondiale*, trad. de Pierre R. Desrosiers, Montréal, Athéna éditions, 2009, 425 p. + [12] pl. d'ill.

Jeff Keshen donne ici une histoire du « front domestique » qui fera date. En plus d'une synthèse sur la mobilisation avec tableaux et graphiques clairs (chapitre II), en n'oubliant pas les femmes (chapitre VI), il apporte du frais, sur le patriotisme (premier chapitre), exposant des tensions masquées par l'effort de guerre. Pareillement avec le rationnement (chapitre III) et le marché noir (chapitre IV, « Avoir plus que sa part »). D'où les saints et salauds du titre. Et cela continue avec les « questions (im)morales » (chapitre V), mariages à la va-vite, infidélités et maladies vénériennes. Il n'oublie pas ceux et celles qui se sont enrôlés et qui sont souvent partis (chapitres VII et IX) ni, et c'est plus original, les enfants et adolescents (chapitre VIII), pas tous de petits saints, car l'auteur explore la délinquance juvénile en temps de guerre.

Malgré tensions et péchés, c'est l'immense mérite du livre, Keshen trouve un « nouveau commencement » (chapitre X). C'est ainsi que, par exemple, les séparations et l'infidélité conjugale peuvent être vus comme une mesure de la plus grande indépendance des femmes, de sorte que l'ordre traditionnel, que certains voulaient rétablir, était condamné. Il y a beaucoup de choses sur le Québec, et grâce à un index dense, on s'y retrouve facilement. Autre réussite, il y a assez de références aux événements extérieurs pour éviter le nombrilisme qui gâte trop souvent les textes sur le « Canada en guerre » ou le « Québec en guerre » de nos manuels.

La traduction est bonne, l'index supérieur, les notes nombreuses, riches et placées au bas des pages. Étrangement, le cahier de photos est collé à la fin.

Morton, Desmond. *Histoire militaire du Canada*, nouv. éd. rev. et augm., Montréal, Athéna éditions, 2009, 378 p. + [48] pl. d'ill.

Cette synthèse avait été traduite chez Septentrion en 1992. Depuis, quatre éditions anglaises ont paru, toutes mises à jour. Le lecteur francophone a maintenant l'équivalent dans cette édition revue jusqu'aux difficultés présentes en Afghanistan. L'ironie de Morton passe bien la traduction, par exemple dans cet extrait tiré du chapitre conclusif : « L'abandon des champs de compétence industrielle et technologique, délibérément amorcé en 1945, a laissé le Canada dépendant d'un unique voisin qui a l'habi-

tude, à la moindre alerte, de se refermer sur lui-même et de ne veiller qu'à ses propres intérêts» (p. 338). Un énorme cahier photo et un érudit discret rendent le texte accessible à tous. Si vous désirez n'acheter qu'un livre sur l'armée au Canada, c'est celui-ci qu'il faut choisir.

Shaw, Amy. *Crisis of conscience. Conscientious objection in Canada during the First World War*, Vancouver, UBC Press, 2009, vii-255 p.

Malgré que l'on trouve plusieurs textes sur l'opposition aux conscriptions (pas forcément du fait de pacifistes), plusieurs biographies de pacifistes (anglophones), trop vieux pour être objecteurs de conscience, et de nombreuses histoires de sectes pacifistes, « le champ de l'histoire du pacifisme canadien est clairement dans l'enfance » (p. 6) selon Amy Shaw. La tâche est difficile car pacifisme et antimilitarisme, peu importe les distinctions faites, sont difficiles à documenter, alors que l'objection de conscience, catégorie légale, est plus facile à cerner dans les archives, cela même si des documents ont été détruits et que d'autres sont inaccessibles à cause des lois restreignant l'accès aux archives. Elle a d'ailleurs dû recourir aux journaux pour compenser²³.

Une liste de demandeurs du statut d'objecteur est annexée. Elle laisse perplexe : sur 253 objecteurs, seulement 11 du Québec, dont un seul qui semble avoir le français comme langue d'usage. Voici l'explication donnée : « Que les pacifistes ont une faible présence publique au Québec est peut-être lié au support accordé aux militants anti-conscription, ce qui pourrait expliquer que les exemptions ne semblaient peut-être pas aussi importantes à leurs yeux qu'ailleurs au pays. De plus, au Québec on avait tendance à être plus généreux en matière d'exemptions qu'en Ontario. Par conséquent, même si un homme était opposé au service militaire par pacifisme, il avait de bonnes chances d'être exempté pour des raisons financières ou occupationnelles, ce qui ne forçait pas à demander le statut d'objecteur. L'atmosphère anti-guerre au Québec peut aussi avoir rendu plus facile l'insoumission²⁴. La rareté de pacifistes québécois pourrait également être attribuable à la quasi absence de pacifistes catholiques un peu partout au Canada et à l'adhésion de la hiérarchie à la doctrine de la guerre juste » (p. 159).

Wood, James. *Militia myths. Ideas of the Canadian citizen soldier, 1896-1921*. Vancouver, UBC Press, 2010, xiii-351 p.

La milice, c'est-à-dire la réserve volontaire, fut longtemps la principale composante des forces canadiennes. Elle a beaucoup attiré l'attention, dont celle de Desmond Morton. Le livre érudit de James Wood sur la grande période de la milice cherche à cerner l'esprit et les représentations d'une

milice définie comme armée de « citoyens-soldats ». Wood inclut dans son analyse non seulement la Milice volontaire non-permanente (le nom officiel), mais également les corps de cadets et les clubs de tir, populaires chez les Canadiens français. Nous sommes à l'opposé de l'esprit pacifiste intéressant Amy Shaw. La conclusion ne surprend pas, puisque l'on savait déjà que ces « citoyens-soldats » ont fait une guerre de 14-18 merveilleuse par leur endurance et leur compétence technique, très souvent à la hauteur des meilleurs soldats de métier. C'est donc moins la thèse qui frappe que le luxe de détails sur les ramifications vraiment importantes entre la milice et la société de cette époque. Les passages sur le Québec sont fort bons.

Lackenbauer, P. Whitney *et al.* *Les Autochtones et l'expérience militaire canadienne. Une histoire*, Ottawa, ministère de la Défense nationale, 2009, iv-189 p.

Album richement illustré, dernier en date d'une série d'histoires commémoratives qui compte des titres sur les grandes batailles canadiennes, sur l'aviation et plus récemment sur les femmes dans les Forces canadiennes. Même s'il ne s'agit pas d'une monographie de recherche, l'effort de synthèse a conduit les auteurs à ajouter quelques pièces à ce sujet par ailleurs bien connu. Synthèse peut-être trop poussée, puisque l'on remonte au contact entre Européens et Amérindiens. Les spécialistes et les amateurs de détails seront donc frustrés, mais le grand public y trouve un texte maniable. Il faut déplorer l'absence de notes et une section « lectures connexes » trop courte. Le dernier chapitre (« Les six dernières décennies ») et la conclusion sont problématiques parce que trop anecdotiques, encensent trop et font trop référence à des politiques ou « réalisations » récentes du ministère. Mais l'université ne fait pas toujours mieux avec ce genre de sujet...

Notes et références

1. À caractère obligatoire ou non. La typologie a trois types: égoïste, altruiste et anomique. Durkheim oppose l'individuation excessive du suicide égoïste à l'individuation insuffisante du suicide altruiste (livre II, chap. IV). Conscient des limites d'une typologie rigide, il admet les types mixtes (fin du livre II).
2. Dans l'édition Quadrige/PUF de 2007, p. 247.
3. *Suicide in Nazi Germany*, Oxford, Oxford University Press, 2009, xiv-247 p.
4. Des milliers de femmes se sont enlevées la vie durant l'avance russe pour éviter le viol ou après celui-ci. La propagande allemande amplifiait, ce qui n'arrangeait rien, en rajoutant sur les suicides pour éviter le déshonneur et la contamination raciale.
5. Pour lire en français voir « Le suicide à la fin du III^e Reich », Bruno Cabanes et Guillaume Piketty (dir.), *Retour à l'intime au sortir de la guerre*, Paris, Éditions Tallandier, 2009, p. 167-179.

6. Du moins pour les États-Unis. Voir James R. Marshall, «Political integration and the effect of war on suicide: United States, 1933-1976», *Social Forces*, vol. 59, no. 3, mars 1981, p. 771-785; David Lester et Bijou Yang, «The influence of war on suicide rates», *The Journal of Social Psychology*, vol. 132, no. 1, 1992, p. 135-137. Travaux souvent cités qui ont suscité des répliques dans de plus petites nations: Frank van Tubergen et Wout Ultee, «Political integration, war and suicide: the Dutch paradox», *International Sociology*, vol. 21, n° 2, mars 2006, p. 221-236; et Rob Henderson *et al.*, «Changes in Scottish suicide rates during the Second World War», *BMC Public Health*, en ligne sur www.biomed-central.com, 23 juin 2006, 8 p.
7. Livre II, chapitre V, début et fin de la section II. Durkheim note aussi que le taux de suicide en régions pauvres est peut-être moins élevé que dans des zones plus riches.
8. Bibliographies de départ dans David Lester, «Suicide in Vietnam veterans: the Suicide Wall», *Archives of Suicide Research*, no. 9, 2005, p. 385-387; et Ehud Bodner *et al.*, «Soldiers who kill themselves: the contribution of dispositional and situational factors», *Archives of Suicide Research*, n° 10, 2006, p. 29-43.
9. Exemples: «Revenir la mort dans l'âme» [sur l'Armée américaine], consulté sur www.radio-canada.ca le 15 nov. 2007; «Taux de suicide record dans l'armée américaine», consulté sur www.cyberpresse.ca le 9 juillet 2009; Alec Castonguay, «Hausse des suicides dans l'armée canadienne», article publié les 25-26 avril 2009, consulté en ligne sur www.ledevoir.com; Allan Woods, «Military rethinks suicide tally», *Toronto Star*, 9 juillet 2009, p. A1 et A12 (une avec mention «Star Exclusive» et photo souriante d'une suicidée en page intérieure); «Army suicide up in 2008, but military says rate are stable», *Toronto Star*, 28 octobre 2009, p. A16; «Armée canadienne: hausse des suicides», www.radio-canada.ca le 29 octobre 2009 (le témoignage d'une fille de suicidé qui en a contre l'armée est radiodiffusé sur la Première chaîne toute la journée du 28); Yves Therrien, «Plus meurtriers que les combats», *Le Soleil*, 14 avril 2010, p. 24 (article qui déforme les propos de C. N. Homer *et al.*, «Preventing deaths in the Canadian military», *American Journal of Preventive Medicine*, vol. 38, n° 3, mars 2010, p. 331-339), qui préconisent plus de prévention du suicide, la répression du tabagisme et de la consommation d'alcool ainsi qu'un meilleur traitement des blessures graves, celles-ci surtout causées par des accidents de la route.
10. Si l'on s'en rapporte à l'*Annuaire du Canada* et à l'Institut national de Santé publique du Québec.
11. «Le suicide dans les Forces canadiennes», document BG08.009, 24 avril 2009, consulté en ligne sur www.forces.gc.ca le 9 juillet 2009. La publication de ce document est liée à un suicide survenu le 23 avril sur la base de Kandahar. Voir l'article d'A. Castonguay mentionné plus haut.
12. Danielle St-Laurent et Clermont Bouchard, *L'épidémiologie du suicide au Québec: que savons-nous de la situation récente?*, Montréal, Institut national de santé publique du Québec, mai 2004, p. 13-14.
13. *Ibid.*, p. 19-20.
14. Sujet chaudement débattu. Pour un état des discussions, voir Antoon A. Leenaars, «Gun-control legislation and the impact on suicide», *Crisis*, 28,

- suppl. 1, 2007, p. 50-57. Leenaars est partisan de ceux qui pensent que le contrôle des armes à feu diminue le taux général de suicide. D'autres (voir sa bibliographie) pensent que les restrictions d'accès ne produisent qu'un changement de mode de suicide.
15. D. St-Laurent et C. Bouchard, *op. cit.*, p. 20. Par ailleurs, Stéphanie Langlois et Peter Morrison («Suicides et tentatives de suicide», *Tendances sociales canadiennes*, Statistique Canada, brochure n° 11-008, automne 2002, p. 28) notent que le Québec hospitalisait moins que les autres provinces après une tentative de suicide. La désinstitutionnalisation pourrait donc avoir causé plus de tort que les armes à feu.
 16. Siri Thorensen *et al.*, «Risk factors for completed suicide in veterans of peacekeeping: repatriation, negative life events, and marital status», *Archives of Suicide Research*, n° 10, 2006, p. 353-363. Traduction libre.
 17. Joanna Bourke, *An intimate history of killing. Face-to-face killing in twentieth-century warfare*, Londres, Granta Books, 2000 (1999), p. 361.
 18. Martin J. Mahon *et al.* («Suicide among regular-duty military personnel: a retrospective case-control study of occupational specific risk factors for workplace suicide», *American Journal of Psychiatry*, vol. 162, n°9, septembre 2005, p. 1688-1696) étudiant l'Armée de la République d'Irlande, donnent les taux de suicides dans douze armées, dont celles du Canada, de la Finlande, de la Norvège et de la Suède, les taux ne variant pas entre un emploi pour la paix ou le combat. J. Hansen-Schwartz *et al.*, «Suicide after deployment in UN peacekeeping missions – A Danish pilot study», *Crisis*, vol. 23, n° 2, 2002, p. 55-58, n'ont pas obtenu de résultats probants, sinon pour découvrir deux suicides précédant un déploiement. La séparation anticipée serait en cause. Voir aussi S. Thorensen *et al.*, article cité.
 19. La seule étude complète d'une cohorte de casques bleus canadiens semble être Albert Wong *et al.*, «Are UN peacekeepers at risk for suicide?», *Suicide and Life-Threatening Behavior*, vol. 31, n° 1, mars 2001, p. 103-112. Aucune corrélation n'a pu être établie dans cette étude sur la Bosnie entre 1990 et 1995, sauf une légère augmentation du suicide d'aviateurs. Un suivi jusqu'à 1999 des 5117 membres des FC déployés en 1990-1991 dans le Golfe persique, dont presque aucun n'a combattu, les Canadiens y ayant des fonctions comparables aux missions de paix, a trouvé des taux identiques dans les cohortes déployée et de contrôle («Étude de la cohorte des militaires canadiens de la guerre du Golfe persique: rapport sommaire», 12 août 2008, en ligne sur www.forces.gc.ca, consultée le 9 juillet 2009). Dans l'une des plus récentes études sur les FC, Shay-Lee Belik *et al.* («Relation between traumatic events and suicide attempts in Canadian military personnel», *Canadian Journal of Psychiatry*, vol. 54, n° 2, février 2009, p. 93-104) pointaient encore une fois les difficultés personnelles, ainsi que la vue d'atrocités, loin avant le combat ou l'acte de tuer.
 20. Wong *et al.*, *op. cit.* Première phrase du résumé: «Media reports connecting UN peacekeeping duties by Canadian soldiers to their subsequent suicide prompted this study of peacekeeping as suicide risk».
 21. Éditorial, «Media portrayals of suicide», *PLoS Medecine*, vol. 6, n° 3, mars 2009, p. 233-234.

22. D. St-Laurent et C. Bouchard, *op. cit.*, p. 42; «Le suicide dans les Forces canadiennes», *op. cit.*
23. Parmi les vingt-cinq journaux utilisés, il y a *Le Devoir*, *La Presse* et le *Montreal Star*, mais aucun journal de Québec ou d'ailleurs en province. Travail de bénédictin...
24. Phénomène connu grâce à Patrick Bouvier, *Déserteurs et insoumis. Les Canadiens français et la justice militaire (1914-1918)*, Montréal, Athéna éditions, 2003, 149 p.